AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP E2-1965 383624

2 MAR. 1965

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE L'ILE DE FRANCE

(SEINE, SEINE-& OISE, SEINE & MARNE, EURE-&-LOIR, EURE, OISE)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 47 Av. Paul-Doumer, MONTREUIL-s-BOIS (Seine) - AVR 76-71

C. C. P. PARIS 9063-96

BULLETIN N° 53
FEVRIER 1965.

PRODUITS DE TRAITEMENTS

Sur la liste ci-jointe, figurent les noms des produits pesticides qui peuvent être utilisés contre les principaux ennemis de certaines catégories de cultures. Les noms de ces produits ne seront pas mentionnés dans les bulletins de 1965, aux rubriques concernant les cultures ou ennemis cités dans cette liste. Les abonnés devront se reporter à cette dernière pour le choix des produits à utiliser.

Par ailleurs, ces produits ne doivent pas être employés sur les cultures, dont la production est destinée à la consommation, durant une période plus ou moins longue précédant la récolte. La durée de cette période est précisée ci-après :

A) - INSECTICIDES CHLORES :

- Aldrine, Dieldrine, ... 30 j.
- Heptachlore, Polychlorocamphanes (camphènes chlorés), Toxaphène ..... 21 j.
- Chlordane, D.D.T., Endosulfan, H.C.H., Lindane, ... 15 j.
- D.D.D., Bis (éthyl phényl) dichloréthane, Méthoxychlor,........... 7 j.

B) - ESTERS PHOSPHORIQUES :

- Azinphos éthyl, Azinphos méthyl, Carbophenothion, Diazinon, ... 15 j.
  Diéthion, E.P.N., Fenthion, Isochlorthion, Parathion éthyl, Parathion méthyl, Phosalone, Prothoate.
- Malathion, Naled, Trichlorfon, ... 7 j.

C) - INSECTICIDES SYSTEMIQUES :

- Vamidothion .... 30 j.
- Déméton méthyl, Déméton méthyl i, Oxydéméton méthyl, Endothion, Phosphamidon, ... 21 j.
- Azidithion .... 15 j.
- Diméthoate, Formothion, Mévinphos, ... 7 j.

D) - INSECTICIDES ET ACARICIDES SPECIFIQUES :

- Binapacryl .... 21 j.
- Dichlorophényltrichloréthanol, Dioxathion, Isolan, Thioquinox, ... 15 j.
- Chlorfenizon (P.C.P.P.C.B.S.), Chlorobenzilate, Chlorbenside, Fenizon (P.C.B.S.), Tétradifon, Tétrasul, ... 7 j.

E) - PRODUITS DIVERS :

- Nicotine .... 10 j.
- Carbaryl .... 7 j.

Les Pyréthrines et la Roténone ne font l'objet d'aucune restriction d'emploi.

P.99

.../...

EMPLOI DES ARSENICAUX :

Ces produits ne peuvent être utilisés durant les périodes suivantes :

1/ sur arbres fruitiers à pépins ; de 60 jours avant la récolte, à la fin de cette dernière.
2/ sur cerisiers et abricotiers : de la fin de la floraison à la fin de la récolte.
3/ sur autres arbres fruitiers à noyaux : de cinq semaines après la floraison à la fin de la récolte.
4/ sur pommes de terre : au cours de la semaine précédant l'arrachage.

INTERDICTIONS D'EMPLOI SUR CULTURES MARAICHERES :

Sont interdits :

1/ Les produits à action systémique, à l'exception du Mévinphos ; toutefois sont autorisés sur jeunes aspergeraies, avant la 1ère année de production : Diméthoate, Endothion, Formothion.
2/ L'Aldrine et la Dieldrine, sauf pour le traitement du sol, le traitement des semences et la préparation d'appâts.
3/ Les Arsenicaux.

PROTECTION DES ABEILLES.

Les traitements antiparasitaires sont interdits sur les plantes mellifères ou fréquentées par les abeilles, pendant la période de pleine floraison.

Les produits suivants sont considérés comme non dangereux pour les abeilles : Roténone, Pyréthrines, Diéthion, Endosulfan, Toxaphène, Polychlorocamphane, Dichlorophényltrichloréthanol, Thioquinox.

L'Ingénieur et l'Agent Technique chargés des Avertissements Agricoles,

H. SIMON et R. MERLING.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

G. BERGER.

Dernière Note : Bulletin n° 52 - Janvier 1965.

Imprimerie de la Station de l'Ile-de-France - Directeur-Gérant : L. Bouyx.
47, Avenue Paul Doumer à MONTREUIL-Ss-BOIS (Seine).